

# SCoT de la Bresse Bourguignonne

## *Atelier 1 :*

Agriculture et urbanisation,  
créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles

*2 décembre 2013*

## Qu'est ce que le SCoT ?

Un **schéma...** = un **document prospectif** qui fixe les grandes orientations pour les 10 à 20 ans à venir et donne un cadre aux documents d'urbanisme

...de **cohérence...** = qui prend en compte et **articule toutes les problématiques de l'aménagement** du territoire (environnement, paysage, habitat, économie, déplacements, équipements...)

... **territoriale** = à l'échelle d'un **territoire de projet cohérent** ("d'un seul tenant et sans enclave")

## *Les 3 principes du développement durable*

- ❖ Le principe d'**équilibre** entre les espaces, suivant un principe de **consommation limitée des espaces** et de qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville
- ❖ Le principe de **diversité des fonctions urbaines** et de **mixité sociale**
- ❖ Le principe d'un **urbanisme respectueux de l'environnement**

## *Les conséquences du Grenelle*

- ❖ **Un SCoT renforcé**, document pivot stratégique, de cohérence et de référence
  
- ❖ **De nouveaux objectifs pour la planification :**
  - Lutter contre l'étalement urbain
  - Contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'efficacité énergétique
  - Prendre en compte la biodiversité
  - Anticiper l'aménagement opérationnel durable
  - Organiser l'aménagement commercial

# Hiérarchie des normes

## Compatibilité avec

- Les PIG, les OIN, les DTA
- Les chartes des Pays et des parcs naturels
- les directives de protection et de mise en valeur des paysages
- Les SDAGE et les SAGE
- Les plans de gestion des risques

## Prise en compte des

- programmes d'équipement de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics
- SRCE (schéma régional de cohérence écologique)
- SRCAE (climat, air, énergie)
- PCET (plans climat-énergie territoriaux)

**SCoT**

*Le SCoT impose ses orientations (principe de compatibilité)*

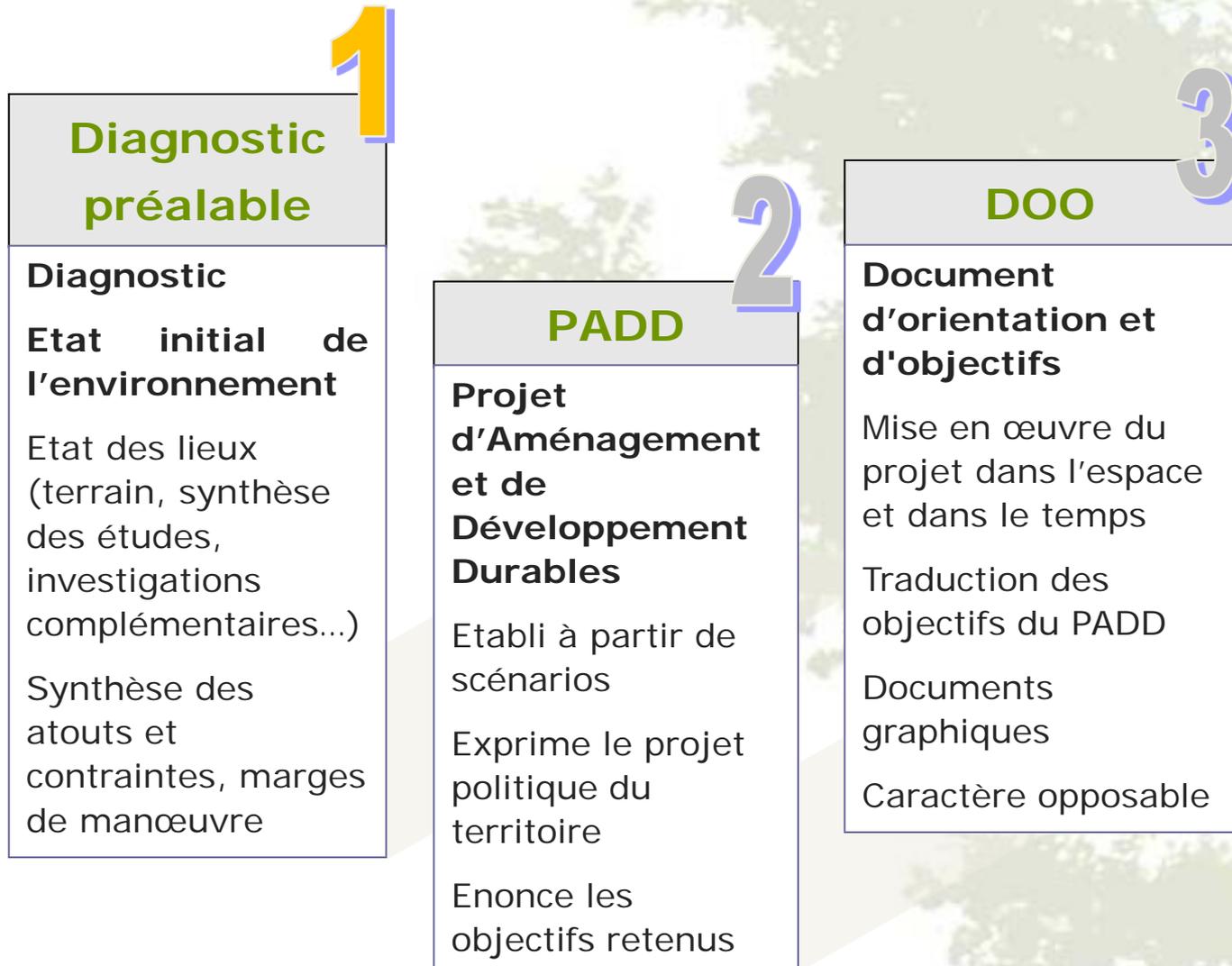
- **Documents de planification sectorielle** (PLH, PDU, schéma de développement commercial)
- **Documents d'urbanisme** (PLU, carte communale, PSMV)
- **Périmètres de protection** et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

## Certaines opérations

- ZAD, ZAC, lotissements
- Constructions > 5 000m<sup>2</sup> de surface de plancher

➔ Dans un délai maximal de 6 ans à compter de l'approbation du SCoT, celui-ci doit faire l'objet d'un bilan (obligatoire).

# Les documents constitutifs du SCoT



## *L'organisation de 3 ateliers thématiques*

- Atelier 1 :** Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles } **2 décembre**
- Atelier 2 :** Trame Verte et Bleue et valorisation des paysages de la Bresse Bourguignonne } **9 décembre**
- Atelier 3 :** Développement économique et mobilité au cœur du projet de territoire } **10 décembre**



## *Atelier 1 :*

Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles

## Le constat sur votre territoire

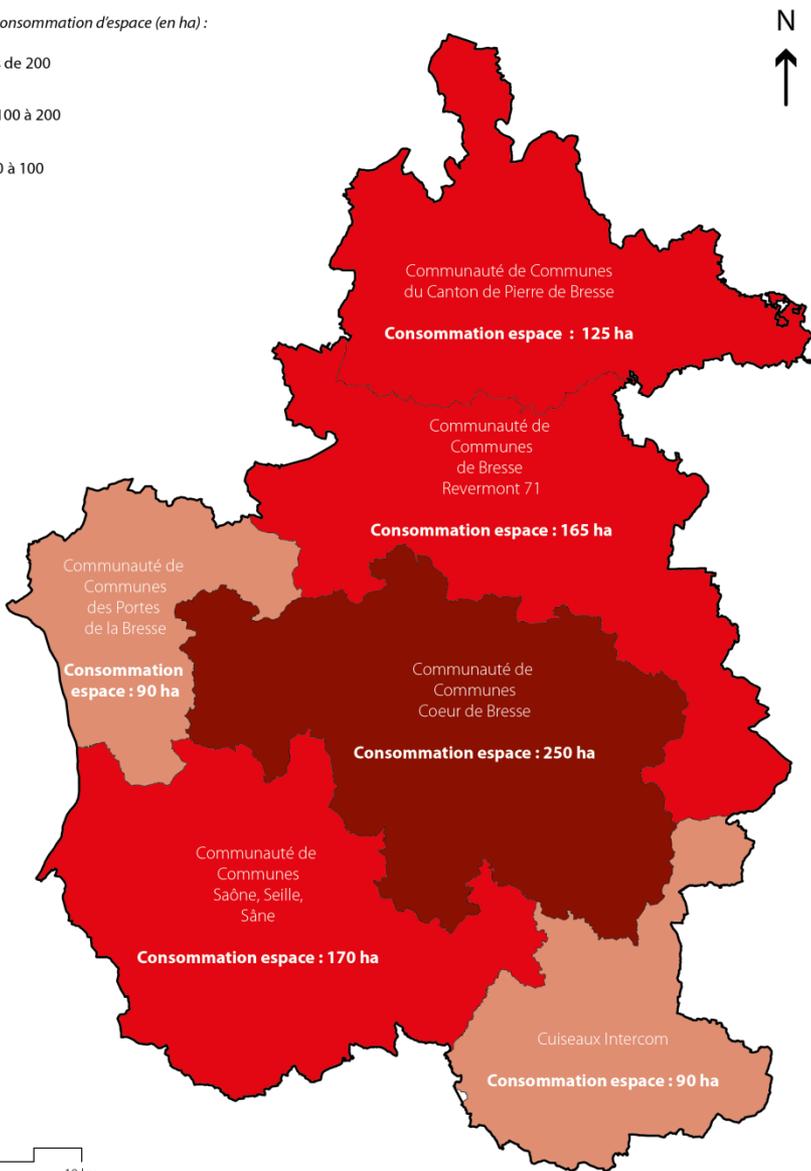
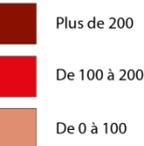
- Une consommation de l'espace très importante sur les 8 dernières années (2002-2010) : **850ha consommés** dont 730ha pour le développement résidentiel
  - Un impact certain sur l'activité agricole qui **perd 3 500ha de surface agricole utile entre 2000 et 2010**.
  - Un territoire très urbanisé alors qu'il est à dominante rurale : 10% de surface urbanisée contre 8,5% pour la Saône-et-Loire et 7,5% pour la Bourgogne (phénomène de mitage)
  - Une accélération préoccupante de l'urbanisation à l'échelle de la France : **1 département moyen français est urbanisé tous les 7 ans**
- L'ambition portée par le Grenelle de limiter la consommation de l'espace et de protéger les espaces agricoles et naturels

# ESTIMATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ENTRE 2002 ET 2010

Bresse Bourguignonne - Novembre 2013



Estimation de la consommation d'espace (en ha) :

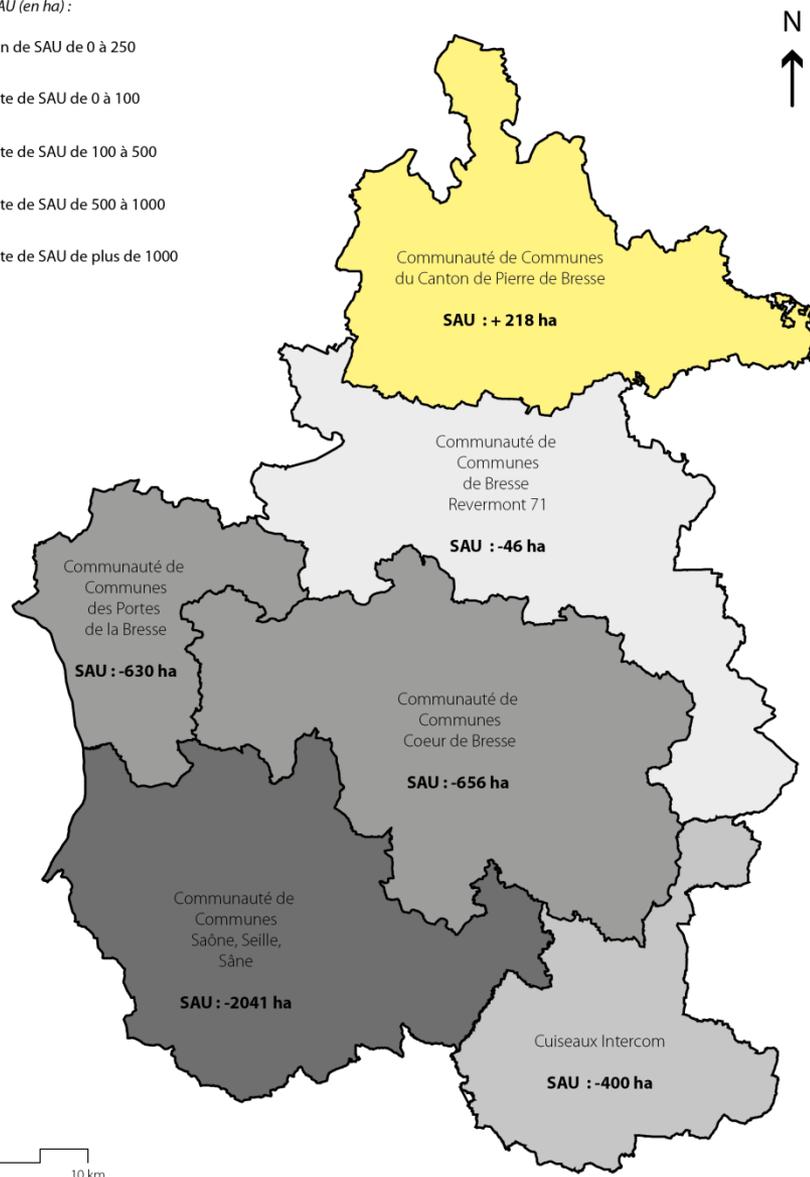
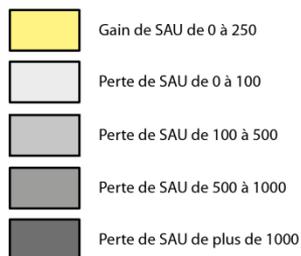


# ÉVOLUTION DE LA SAU PAR INFRA-TERRITOIRE SUR LA PÉRIODE 2000-2010

SCoT Bresse Bourguignonne - Novembre 2013



Evolution de la SAU (en ha) :





## *Atelier 1 :*

Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles

Table ronde 1 : La consommation d'espace

# Une progression rapide des surfaces urbanisées

→ **Le niveau de consommation foncière des espaces urbanisés a été multiplié par 2,5 entre 1995 et 2008 :**

- principalement au détriment des surfaces dédiées à l'activité agricole (90% des surfaces impactées - 54% sont des grandes cultures et élevage, 43% des prés.
- Les espaces naturels et forestiers sont plus faiblement impactés par la consommation foncière (10%).

→ **Des espaces agricoles encore majoritaires (62%) à l'échelle du SCoT**

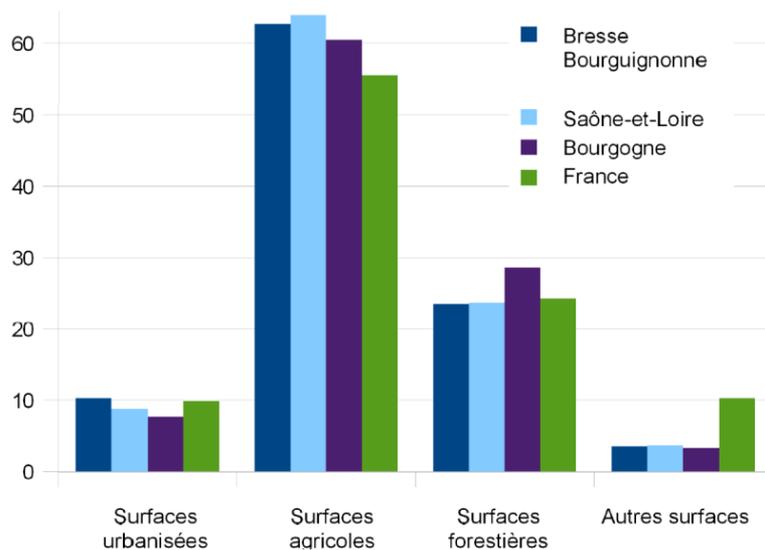


Figure 1 – Répartition de l'occupation du sol en 2008. Source DDT

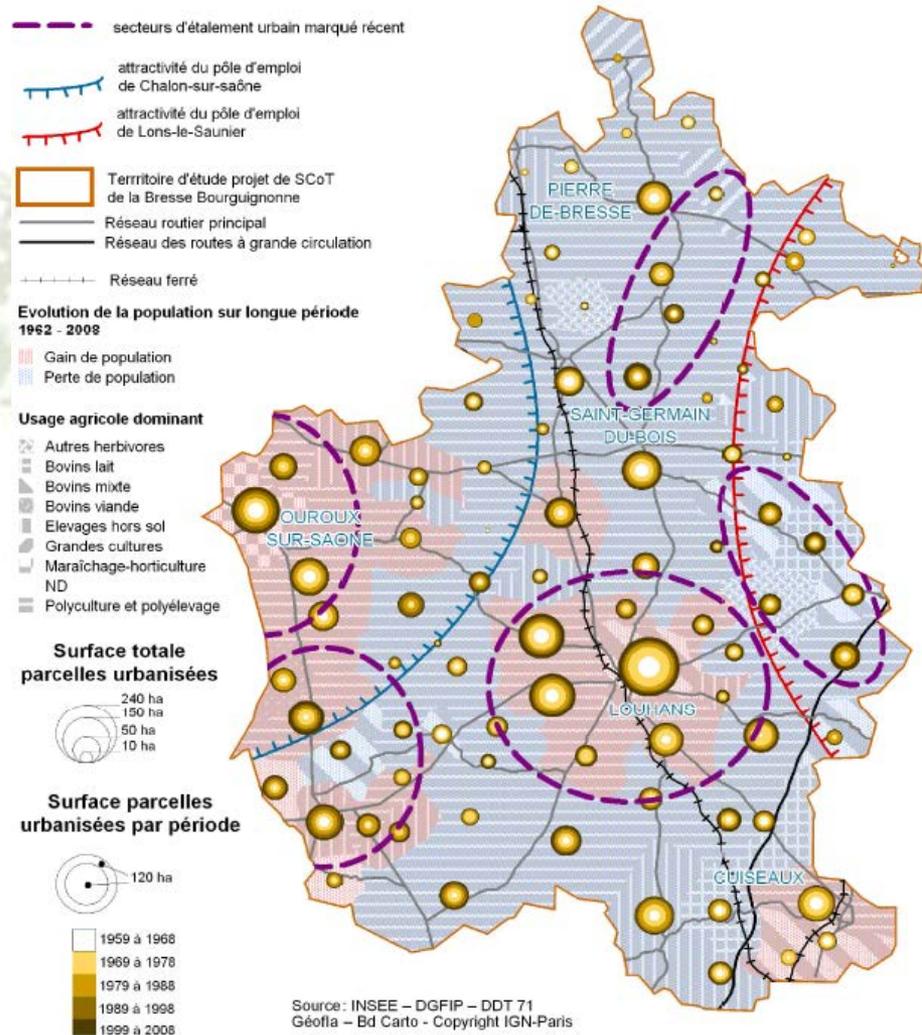


Figure 4 – Consommation foncière et dynamiques démographiques 1958-2008. Source DDT

# Un développement en grande partie résidentiel

→ **86% des surfaces urbanisées le sont pour le développement résidentiel**

Un indice de consommation foncière déconnecté des dynamiques démographiques, résultat d'un modèle de développement extensif, fortement orienté vers l'habitat individuel basé sur une offre de terrains à bâtir de grande taille.

Une consommation foncière à destination d'activité sur le sud du territoire, mais largement minoritaire par rapport aux secteurs d'habitat.

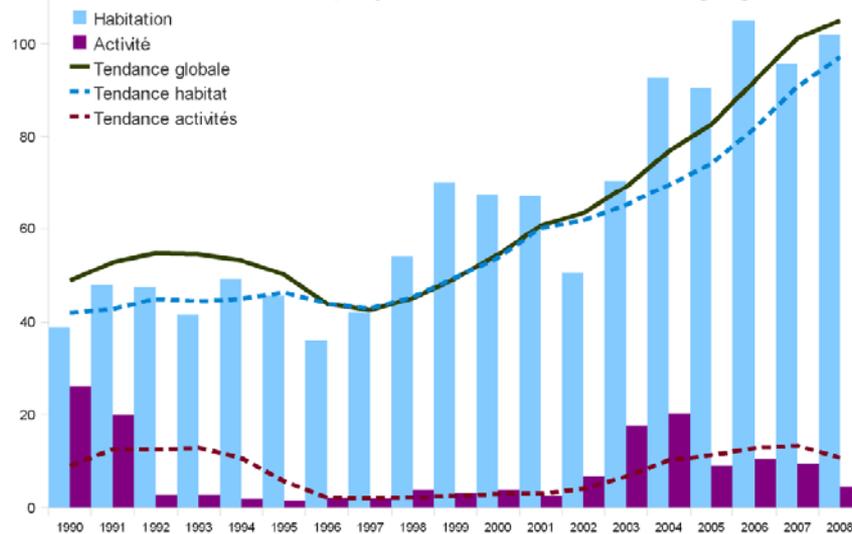


Figure 2 – Surface annuelle et destination des parcelles bâties.  
Source DDT

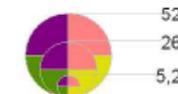
## Estimation de la consommation annuelle de la SAU Période 2002 – 2010

- Plus de 0,2 %/an
- entre 0,091 et 0,2 %/an
- entre 0,047 et 0,091 %/an
- jusqu'à 0,047 %/an

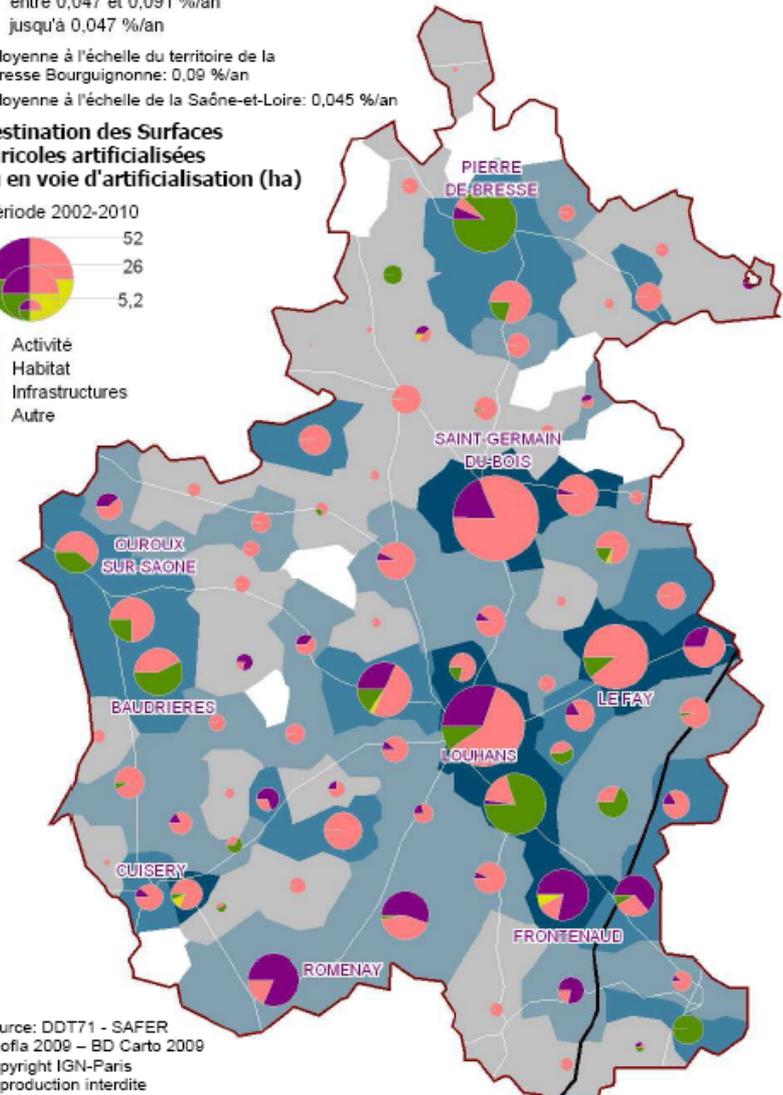
- Moyenne à l'échelle du territoire de la Bresse Bourguignonne: 0,09 %/an
- Moyenne à l'échelle de la Saône-et-Loire: 0,045 %/an

## Destination des Surfaces agricoles artificialisées ou en voie d'artificialisation (ha)

Période 2002-2010



- Activité
- Habitat
- Infrastructures
- Autre



Source: DDT71 - SAFER  
Géofia 2009 – BD Carto 2009  
Copyright IGN-Paris  
Reproduction interdite

Figure 4 –Espaces agricoles artificialisés 2002-2010. Source DDT

## Une construction neuve relancée mais qui n'explique pas tout

### DENSITÉ RÉSIDENTIELLE MOYENNE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE 2000 ET 2010

SCoT Bresse Bourguignonne - Novembre 2013

	1990-1999	2000-2010
Renouvellement	762	753
Desserrement	1 507	926
Logements vacants	-15	513
RS+LO	349	-216
<b>Point mort</b>	<b>2 603</b>	<b>1 975</b>
<b>Point mort annuel</b>	<b>289</b>	<b>180</b>
<b>Nombre de logements construits</b>	<b>2 330</b>	<b>5 385</b>
Nombre de logements permettant augmentation pop	-273	3 409

**La construction neuve a été relancée au cours de la dernière décennie, ce qui a permis au territoire de gagner des habitants.**

Néanmoins cette construction neuve (multipliée par 2,3 par rapport à la période 1990-1999) n'est pas la seule raison de la consommation d'espace exacerbée.

**→ Quels risques pour le territoire et ses habitants ?**

Nombre de logements par hectare :



# Analyse de la consommation de l'espace

**Un modèle de développement linéaire type « village rue »** : L'urbanisation s'est développée progressivement à partir des années 1960 pour atteindre un premier seuil de consommation foncière au début des années 1980.



**5 logements/ha**

**Un modèle de développement « par grappes » en diffus** : Une reprise du rythme de progression des surfaces urbanisées est engagée à partir du milieu des années 1990, dans le cadre de la seconde phase de périurbanisation dans le tissu de desserrement des pôles urbains extérieurs.



**4 logements/ha**

**Un modèle de développement « en lotissement »** : Urbanisation plus récente que l'on retrouve au sein de la Communauté de communes des Portes de la Bresse et autour de Louhans.

**8 logements/ha**



# Les formes urbaines du territoire



**CC du Cœur de Bresse / Louhans**  
Collectif : 110 logements/ha



**CC Saône Seille Sâne/ Cuisery**  
Centre-ville : 100 logements/ha



**CC SSS/ Montpont-en-Bresse**  
Centre-bourg : 25 logements/ha



**CC Portes de la Bresse / Ouroux-sur-Saône**  
Pavillonnaire : 10 logements/ha



**Cuiseaux Intercom / Flacey-en-Bresse**  
Bourg : 8 logements/ha



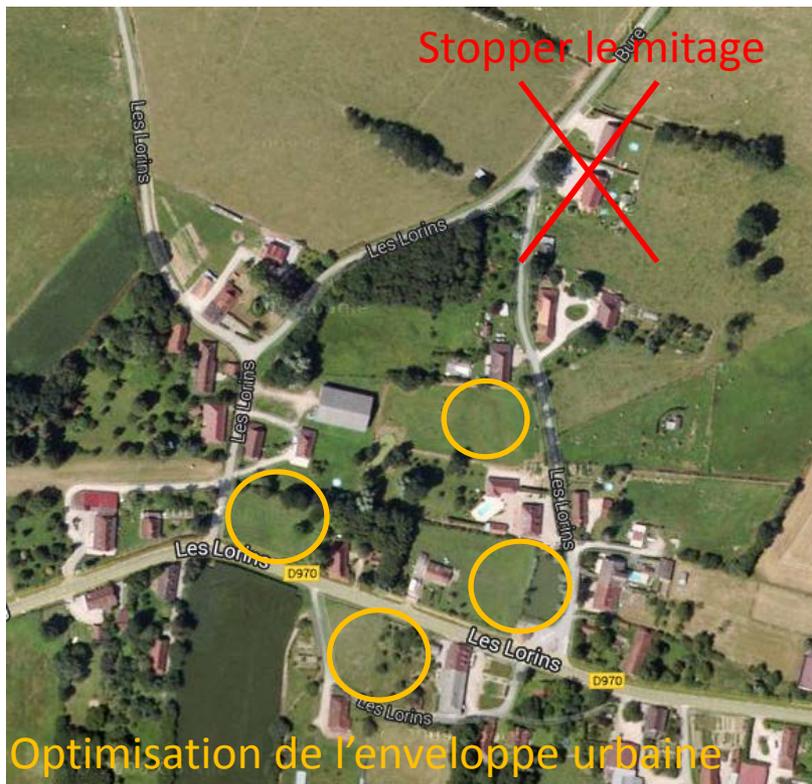
**CC Pierre de Bresse / Pierre de Bresse**  
Pavillonnaire : 4,5 logements/ha



**CC Saône Seille Sâne / Hully-sur-Seille**  
Logement isolé : 3 logements/ha

## Quelle urbanisation pour le territoire ?

- Vers un urbanisme durable, limitant la consommation d'espace et favorisant le renouvellement urbain
- Favoriser des projets urbains innovants et volontaires.
- S'appuyer sur une structuration urbaine cohérente pour répondre aux besoins de proximité



Crézancy (02) – Centre ville

Commune de 2500 habitants

**50 à 60 logements/ha**



## *Atelier 1 :*

Agriculture et urbanisation, créer un équilibre pour valoriser les activités agricoles

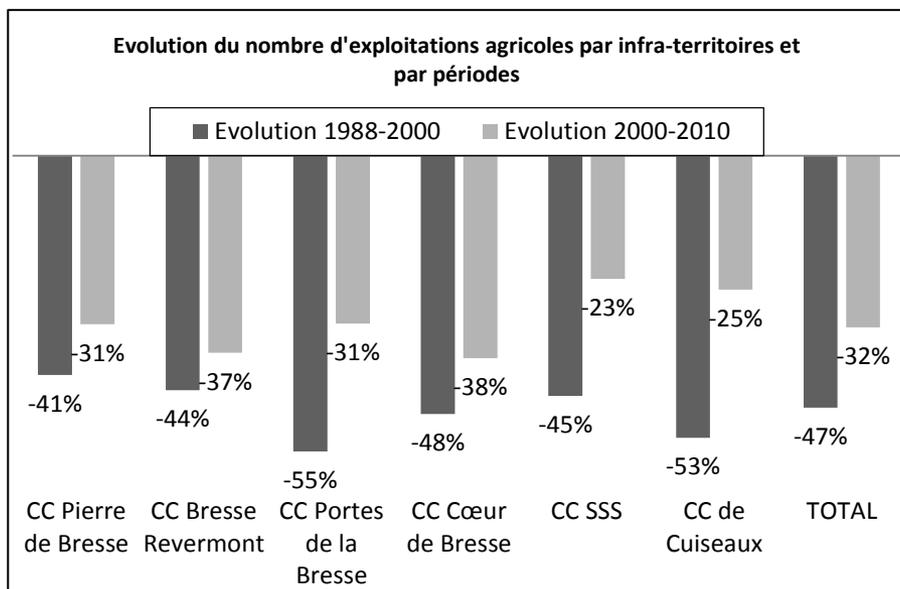
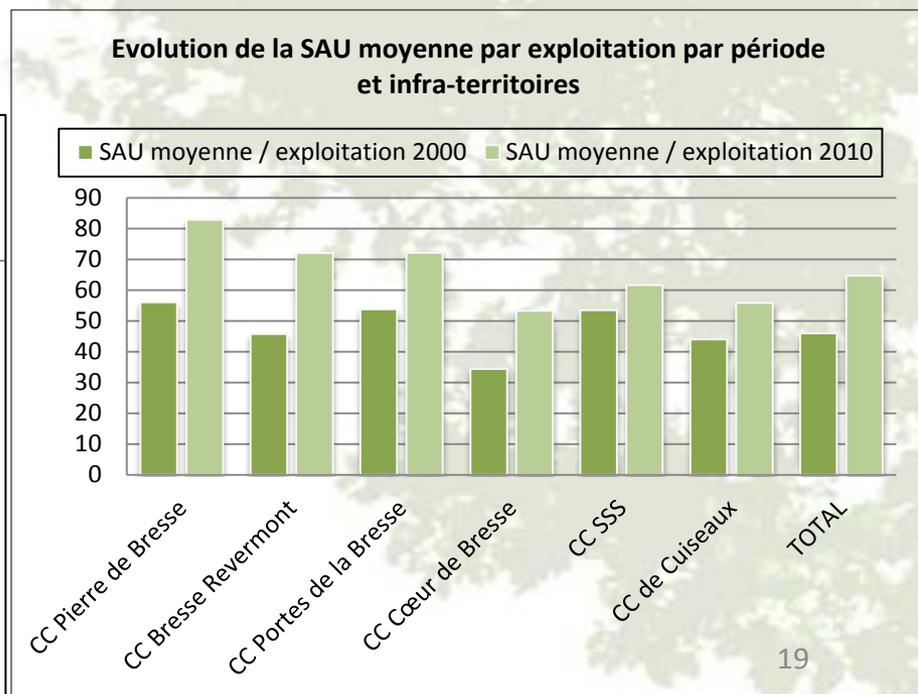
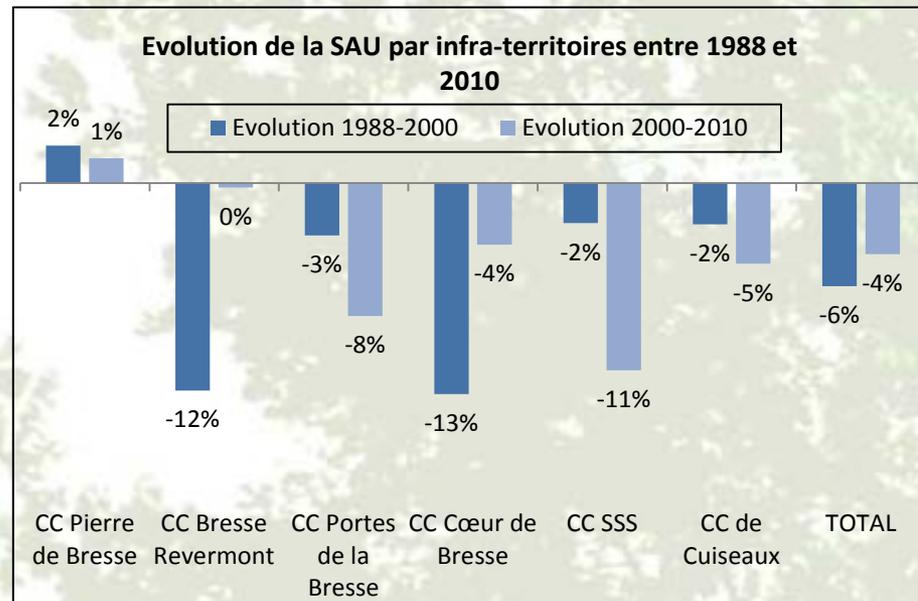
Table ronde 2 : L'agriculture

# Constats

Une perte nette de 9 000 ha entre 1988 et 2000, sur un rythme annuel moyen de - 1,5% sur la période pour une diminution globale de 2 190 exploitations entre 1988 et 2000, soit une perte de 64% du volume total en 1988.

Une baisse plus mesurée entre 2000 et 2010 mais toujours importante : -4%, soit un repli global de 3 500ha

→ La SAU moyenne par exploitation en 2010 à l'échelle du SCoT (64ha) est inférieure à la moyenne départementale (90ha).



# ÉVOLUTION DE LA SAU PAR INFRA-TERRITOIRE LA PÉRIODE 2000-2010

Bresse Bourignonne - Novembre 2013



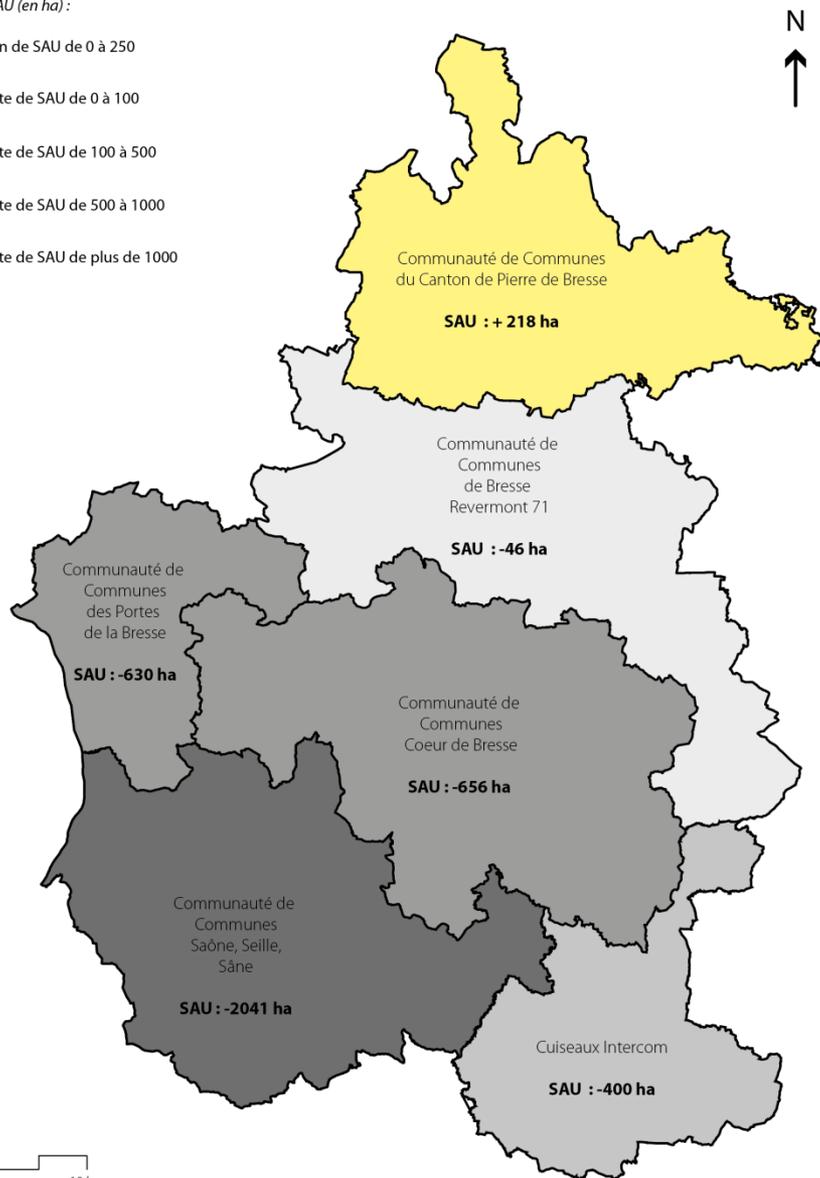
# ÉVOLUTION DE LA SAU PAR COMMUNE ENTRE 2000-2010

SCoT Bresse Bourignonne - Novembre 2013



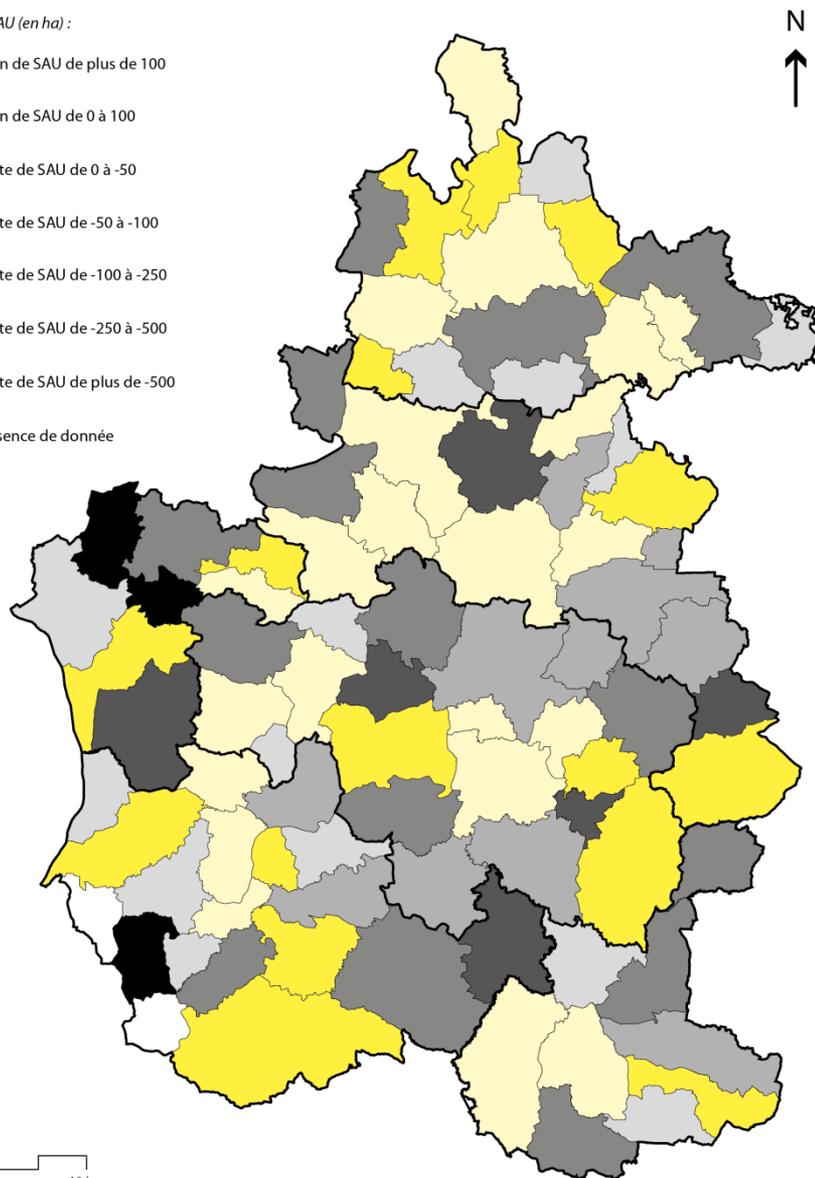
Evolution de la SAU (en ha) :

- Gain de SAU de 0 à 250
- Perte de SAU de 0 à 100
- Perte de SAU de 100 à 500
- Perte de SAU de 500 à 1000
- Perte de SAU de plus de 1000



Evolution de la SAU (en ha) :

- Gain de SAU de plus de 100
- Gain de SAU de 0 à 100
- Perte de SAU de 0 à -50
- Perte de SAU de -50 à -100
- Perte de SAU de -100 à -250
- Perte de SAU de -250 à -500
- Perte de SAU de plus de -500
- Absence de donnée



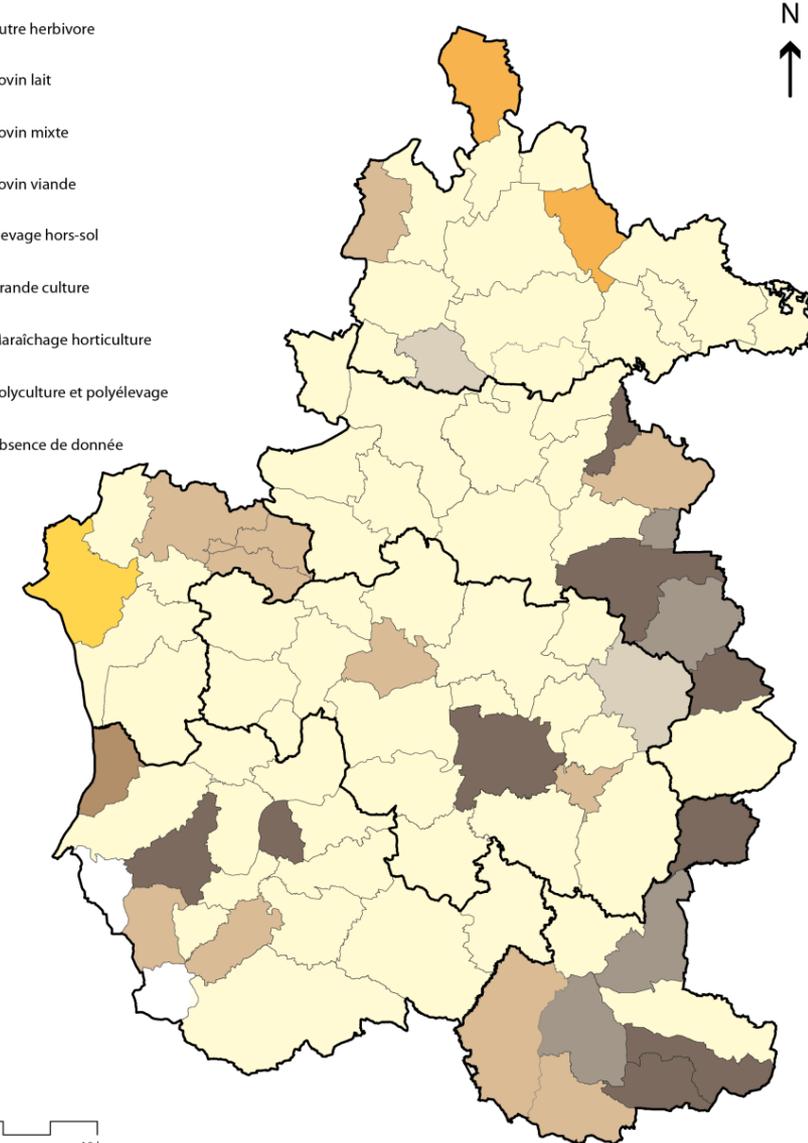
# Une activité agricole diversifiée

- La polyculture et le polyélevage constituent l'orientation technico-économique dominante et concernent l'ensemble des infra-territoires : **exploitations intermédiaires, entre 50h et 100ha**
- La pratique de l'élevage bovin (lait et viande) est essentiellement représentée sur les franges jurassiennes du SCoT (Bresse Revermont et Cuiseaux Intercom) : **exploitations intermédiaires, entre 50h et 100ha**
- La canton de Pierre de Bresse présente une spécialisation marquée autour de la grande culture, notamment à Poulans et Authumes : **exploitations importantes de 100ha à 200ha**
- Les activités maraichères et de floriculture, représentées en ceinture périurbaine à Ouroux-sur-Saône : **petites exploitations, entre 0 et 5ha.**

## ORIENTATION TECHNO-ÉCONOMIQUE DOMINANTE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

SCoT Bresse Bourguignonne - Novembre 2013

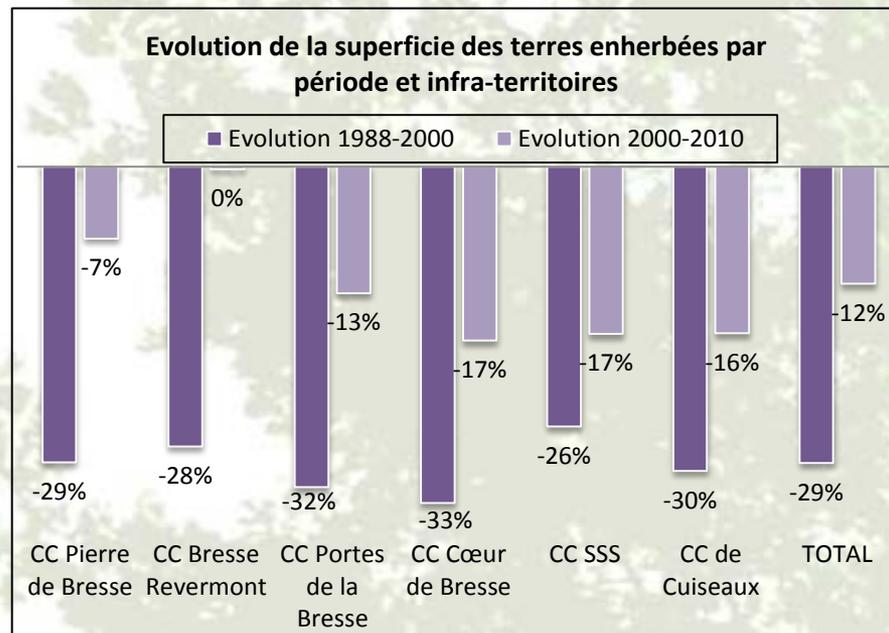
Usage agricole dominant



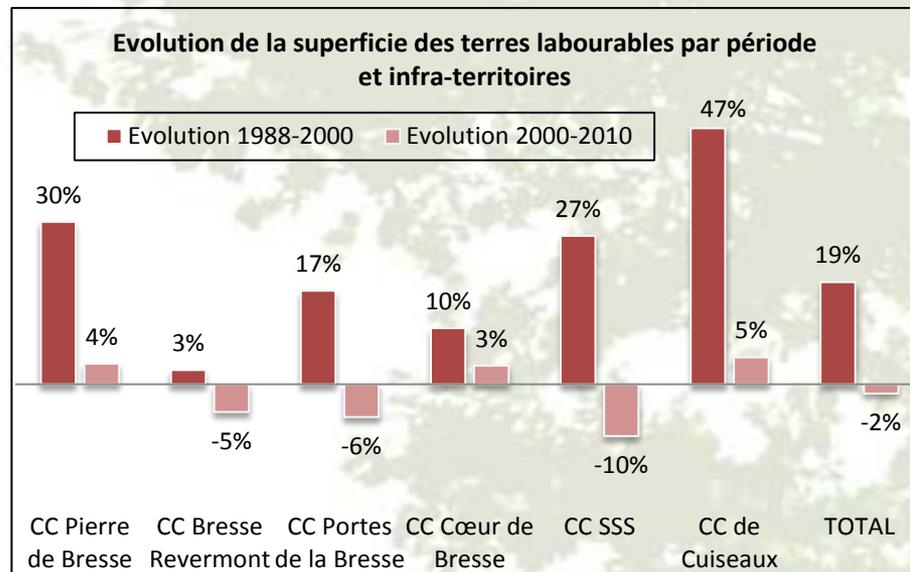
0 10 km

# Les mutations agricoles

→ Une chute généralisée des surfaces enherbées, sur un rythme soutenu entre 1988 et 2000 (-29%) et plus modéré entre 2000 et 2010 (-12%)



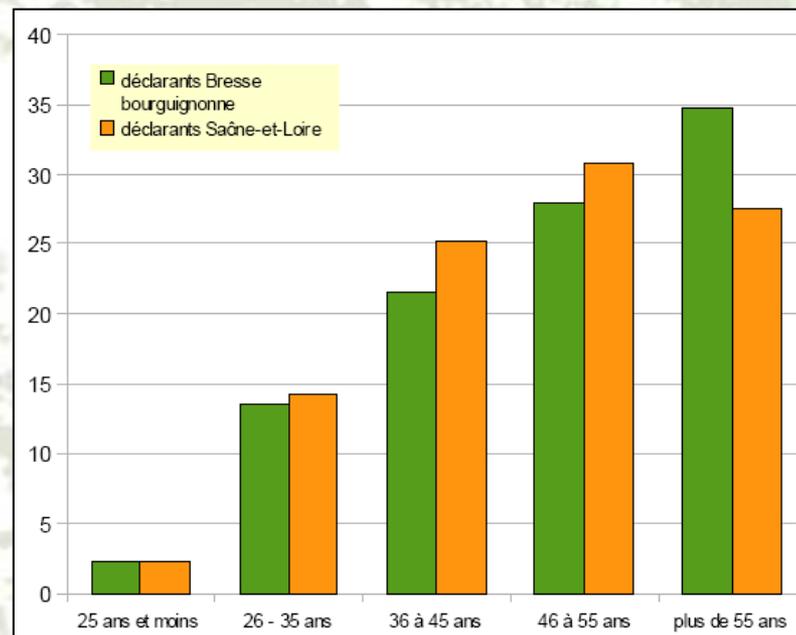
→ Une progression concomitante de la superficie des terres labourables, sur un rythme soutenu entre 1988 et 2010 (17%) malgré un repli relatif sur la période 2000-2010 (-2%)



## Les mutations agricoles

### → Un enjeu de reprise des exploitations soulevé à court terme

- L'âge moyen des déclarants PAC du SCoT s'établit à 49 ans et 10 mois, contre 48 ans en moyenne départementale ;
- 35% des exploitants sont âgés de plus de 55 ans (contre 27,5%) en Saône-et-Loire.



Répartition des déclarants PAC du SCoT par tranches d'âges en 2010. Source: DDT

### → Quels enjeux pour l'agriculture péri-urbaine et les circuits courts sur le territoire ?

De nouveaux procédés productifs et des canaux de consommation renouvelés (nouvelle demande, nouveau rapport au terroir et au milieu rural) :

- Un bassin maraîcher historique en Cœur de Bresse (Une filière en développement rapide au sein des Portes de la Bresse, notamment à Ouroux-sur-Saône. )
- Le potentiel de développement de l'agriculture biologique

Y-a-t-il des initiatives pour le développement agricole sur le territoire ?